

Envoyé en préfecture le 02/04/2024 Reçu en préfecture le 02/04/2024 Publié le 02/04/2024 ID : 040-254001977-20240327-DEL_2024_033-DE

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Le 21 mars 2024 à 18 heures, le Comité Syndical du SITCOM Côte sud des Landes dûment convoqué, s'est réuni au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Alain CAUNEGRE.

Date de convocation: 15/03/2024

Nombre de membres en exercice : **39** titulaires Secrétaire de séance : Françoise AGIER

Présents avec voix délibérative : 28 (titulaires + suppléants à voix délibérative) Quorum requis : 20 Représentés : Nombre de voix : (titulaires+suppléants à voix délibérative +pouvoirs) : 28

Présents avec voix délibérative :

CC. MACS

Françoise AGIER ; Jean-Luc BELESTIN ; Joël CANTIN ; Alain CAUNÈGRE ; Bertrand DESCLAUX; Régis DUBUS : Jean-François MONET ; Jean-Michel DULER ; François GUILLAMET

CAGD

Alexandra BOGNENKO-SANIEZ; Hervé DARRIGADE; Martine ERIDIA; Martine LABARCHEDE; Philippe CASTEL; Alain DUBOURDIEU

CC. PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS

Thierry GUILLOT; Francis LAHILLADE; Jean-Louis PEYRELONGUE; François CLAUDE; Marlène PERRIAT

CC. DU SEIGNANX

Jean-Marc LARRE; Pierre PASQUIER; Alain PERRET; Philippe POURTAU

CC. COTE LANDES NATURE

Gérard NAPIAS; Denis VEJUX; Christian VIGNES; Jean-Louis DAVERAT

Absents:

CC. MACS

Francis BETBEDER; Pascale CASTAGNET; Jean-Claude DAULOUEDE; Bernard FRACCHETTI; Pierre PECASTAINGS; Denis BECUS; Patrick BENOIST; Antoine COELHO; Edouard DUPOUY; Damien GARAT; Patrick MONDENX; Dany JAMMES; Eric LAHILLADE; Patrice LARD; Alain SOUMAT CAGD

Alain BERGERAS; Laurent LAFOURCADE; Jean LAVIELLE; Julien RELAUX; Bérangère SABOURAULT; Jean SOUBLIN; Albert AUZEMERY; Thierry BOURDILLAS; Philippe DELMON; Vincent DEZES; Julien DUBOIS; Alain GODOT; Caroline JAY; Florence PEYSALLE

CC. PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS

Stéphane BELLANGER; Luc De MONSABERT; Bernard DUPONT; Didier LAFOURCADE; Didier SAKELLARIDES; Christian DAMIANI; Corinne De PASSOS; Roland DUCAMP; Christian FORTASSIER; Sylviane LESCOUTTE; Didier MOUSTIÉ

CC. DU SEIGNANX

Valérie CORNU; François TRAMASSET; Isabelle NOGARO

CC. COTE LANDES NATURE

Nathalie CAMOUGRAND; François CORDOBES; Francis LABOUDIGUE; Muriel LAGORCE; Michel LAMOLIE; Marc VERNIER

Le quorum étant atteint, le Comité syndical peut délibérer.

DEL_2024_033

Plan de financement et demande de subvention – Démantèlement de l'ancienne usine d'incinération des ordures ménagères – Messanges

Monsieur Alain Perret, Vice-Président, rappelle que le site de Messanges dispose d'un ancien incinérateur qui a été mis à l'arrêt en juillet 2016 quand l'Usine de Valorisation Energétique de Bénesse-Maremne a été mise en service.

Depuis ce jour, ce site n'a plus jamais connu d'activité et l'équipement est devenu complètement désuet et en incapcité technique.

Recu en préfecture le 02/04/2024 ID: 040-254001977-20240327-DEL_2024_033-DE

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

En parallèle, le site de Messanges qui est exploité comme centre de trans Publié de 02/04/2024 nagères et de sélectif connaît un développement important. Des loges complémental améliorer la performance du site.

Pour répondre à ces deux enjeux et limiter la consommation foncière, M. Le Président propose à l'assemblée de démanteler l'ancienne usine d'incération d'ordures ménagères afin d'y créer des loges permettant au site de transit d'avoir un meilleur outil de travail permettant de gérer davantage de flux.

Il représente une enveloppe de l'ordre de 1 650 000 euros.

Pour faciliter la réussite du projet, M. Le Président propose de solliciter le dispositif Fonds Vert de l'Etat (axe 3 Recyclage Foncier-Edition 2024).Ce soutient financier viendrait limiter l'impact de ces investissementd sur le budget du sitcom et assurer la réussite de l'opération.

Compte tenu des premières estimations, Monsieur le Vice-Président propose de retenir le plan de financement ci-dessous et de solliciter les dispositifs financiers du fonds vert.

Montant total prévisonnel et estimatif de l'opération : 1 650 000 €

Montant éligible : travaux : 1 500 000 €

Dépenses prévisionnelles		Ressources		
Objet	Montant € ht	Financeurs	Taux	Montant € HT
Etudes préalables –Assistant à maitrise d'ouvrage	150 000 €	Fonds Vert Recyclage foncier	20% du montant des travaux (soit 18,18% du projet)	300 000 €
Travaux : démantèlement et réaménagement	1 500 000 €	Sitcom 40	81,82%	1 350 000 €
Total	1 650 000 €		100 %	1 650 000 €

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU les statuts du Sitcom Côte Sud des Landes approuvés par arrêté préfectoral

Considérant le souhait de la collectivité de démanteler l'ancienne usine d'incinération d'ordures ménagères à Messanges

Considérant les modalités d'intervention de l'axe 3 Recyclage Foncier - Edition 2024 - s'incrivant dans le dispositif Fonds Vert

Le Comité syndical,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Approuve les projets d'investissement en faveur du démantèlement et réaménagement de l'ancienne usine d'incinération des Ordures Ménagères

Approuve le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus

Autorise Monsieur le Président à solliciter les services de l'Etat dans le cadre du dispositif Fonds Vert et à signer tout document afférent à ce dossier pour en assurer la bonne finalité.

PREND ACTE que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'État dans le département et de sa publication. Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Pour extrait conforme,

A Bénesse-Maremne, le 27 mars 2024

